

## 10 Annexe 10 : Référentiel d'activités, référentiel de certification et blocs de compétences

## RÉFÉRENTIEL d'ACTIVITÉS, RÉFÉRENTIEL de CERTIFICATION et BLOCS de COMPÉTENCES

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc de compétences 1 (BC1) : ANALYSER la performance au service de l'activité Handball</b>			
<b>A.1.1 SELECTION et UTILISATION DES OUTILS pour évaluer les PERFORMANCES de l'équipe et des joueurs</b>	C 1.1.1 – CONCEVOIR- ELABORER un dispositif d'analyse individuelle ou collective pour objectiver la performance du joueur et de l'équipe dans toutes ses dimensions, en mobilisant les connaissances scientifiques adaptées	<b>1 épreuve :</b>  <b>Un dossier d'analyse de sa pratique (de 20 à 30 pages) présentant les outils utilisés pour accompagner le joueur et l'équipe vers l'amélioration de la performance.</b>	Il détermine les données utiles à l'analyse en prenant en compte toutes les dimensions de la performance au handball pour son public.  Il organise le dispositif d'analyse dans toutes les dimensions de la performance au handball en lien avec les caractéristiques des joueurs et de son équipe  Il planifie la collecte d'informations et le traitement des données recueillies  Il mobilise des connaissances scientifiques pour justifier la mise en place de son dispositif d'analyse
	C 1.1.2 - CHOISIR les outils d'analyse de la performance au handball adaptés au contexte pour diagnostiquer les qualités des joueurs et de l'équipe (dans toutes les dimensions).	+  <b>La « Soutenance du dossier » amenant le candidat à :</b>  Réaliser une présentation de sa démarche au moyen de <b>supports</b> suivi d'un entretien avec le jury en lien avec le dossier et la présentation réalisée en amont	Il liste différents outils susceptibles d'être utilisés pour répondre à l'analyse des données dans toutes les dimensions de la performance au handball : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la dimension physique, tests physiques adaptés : AEROBIE (30'-15' Buchheit ; Vameval, Luc Léger), FORCE, PUISSANCE, VITESSE, SOUPLESSE, MIRWALD)</li> <li>• Dans la dimension mentale : Entretiens, questionnaires, réunions</li> <li>• Dans la dimension technicotactique : outils et logiciels vidéo</li> </ul> Il présente les différents outils choisis en démontrant l'intérêt au regard du contexte pour chacune des dimensions de la performance  Il argumente le choix des outils
	C 1.1.3 - UTILISER des outils d'analyse au service du projet d'entraînement et/ou de jeu, pour évaluer les facteurs de la performance : <ul style="list-style-type: none"> <li>• En s'appuyant sur la vidéo pour la dimension technicotactique,</li> </ul>	Le candidat devra expliciter et argumenter ses choix et sa démarche l'amenant à l'utilisation d'outils	Dans la dimension technicotactique : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il assure les conditions de captation des données. (Placement, normes de prise de vue, matériel, temps de passage, conditions d'entraînement)</li> <li>• Il manipule un logiciel de séquençage vidéo (Dartfish, XPS, Longomatch...)</li> </ul> Dans la dimension physique :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>En s'appuyant sur des tests physiques ou d'évaluation des maturités pour la dimension physique.</li> </ul>	<p>pertinents (dans toutes les dimensions de la performance). Il devra également produire une analyse des effets produits.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il respecte avec rigueur, le protocole des tests physiques</li> <li>Il prépare son public au passage des tests physiques</li> </ul>
	<p>C 1.1.4 – CONDUIRE des entretiens en utilisant des outils facilitant les échanges, afin de permettre aux joueurs de se fixer des objectifs de progrès.</p>		<p>Il organise des entretiens individuels dans un environnement adapté. (Accueil, écoute, lieu, contexte règlementaire concernant les joueurs mineurs))</p> <p>Il utilise des techniques reconnues dans la conduite d'entretien et particulièrement les questions ouvertes</p> <p>Il utilise des outils supports à l'entretien (vidéo, questionnaire, résultats de tests)</p> <p>Il construit et assure le suivi d'une feuille de route avec l'athlète, des critères et des échéances en lien avec l'entretien.</p>
<p><b>A.1.2 –EVALUATION des outils et des résultats au service de la performance</b></p>	<p>C 1.2.1 - EVALUER les différents outils utilisés et leurs impacts, pour garantir une adaptation aux spécificités de l'équipe et/ou du joueur.</p>		<p>Il formalise un compte-rendu de l'usage des outils (difficultés d'utilisation, temps de mise en œuvre, adaptation au public) dans la conduite d'entretien, dans l'utilisation de la vidéo et des tests physiques.</p> <p>Il apporte un regard critique de l'usage des outils et de leur intérêt pour la performance, au regard du public encadré</p> <p>Il propose des adaptations des outils</p> <p>Il assure une veille relative à l'utilisation des outils</p>
	<p>C 1.2.2 - COMPRENDRE les résultats en mesurant leurs impacts, pour améliorer les performances des joueurs et de l'équipe</p>		<p>Il présente le traitement des résultats dans la conduite d'entretien, dans l'utilisation de la vidéo et des tests.</p> <p>Il émet des hypothèses sur l'impact des résultats dans sa démarche d'entraîneur</p> <p>Il apporte un regard critique sur l'impact des résultats au regard de son public</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc de compétences 2 (BC2) : ENTRAINER UN GROUPE DE JOUEURS DE HANDBALL EVOLUANT JUSQU'AUX PLUS HAUTS NIVEAUX DE JEU AMATEUR</b>			
<b>A.2.1 –PREVENTION DES CONDUITES A RISQUE AUPRES D'UN GROUPE DE JOUEURS(SE)S DE HANDBALL EN SECURITE</b>	C 2.1.1 –PROTEGER les joueurs des pratiques déviantes (dopage, harcèlement, cyberharcèlement...) pour préserver leur intégrité physique et mentale en organisant des actions variées dans et en dehors de la pratique du handball	<b>L'évaluation certificative du BC2 se compose de 2 modalités :</b>  A- La production d'un dossier et participation à un entretien avec 2 évaluateurs. B- La mise en place d'une réunion technique avec les joueurs suivie d'une séance animée avec le groupe et participation à un entretien avec 2 évaluateurs  <u><b>Modalité 2A/</b></u> Le candidat transmet, dans les conditions fixées par le règlement général du TFP 5 « ENTRAINEUR de HANDBALL », un dossier de 20 à 30 pages portant sur ✓ Sa démarche d'entraînement faisant apparaître notamment les démarches/actions relatifs à la prévention des violences auprès de son groupe de joueurs	Il sensibilise les pratiquants à l'utilisation des réseaux sociaux Il informe les pratiquants sur l'usage de produits dopants Il prévient les pratiquants des situations de harcèlement (physiques ou morales) en les sensibilisant à reconnaître ce type de situation Il fait respecter les règlements de la structure (règlement intérieur, charte du vivre ensemble...) Il précise ses actions à mener en cas de situation réelle
	C 2.1.2 – UTILISER l'arbitrage afin d'intégrer les notions de respect de la règle et de protection physique du joueur en gérant les oppositions		Il applique et utilise la règle du jeu par rapport à un comportement attendu Il régule les duels et les intensités défensives à des fins de protection Il sanctionne les comportements déviants (respect de la règle et de l'objectif de séance) Il construit et fait vivre les situations d'apprentissage favorisant la compréhension de la règle pour les joueurs
<b>A.2.2 – CONCEPTION DE L'ENTRAINEMENT D'UNE EQUIPE DE JOUEUR(SE)S DE HANDBALL</b>	C 2.2.1 - CONSTRUIRE un projet d'entraînement de handball en sécurité, pour faire progresser les joueurs en structurant et en formalisant les étapes qui le constituent		Il élabore un diagnostic du groupe de joueurs Il prend en compte les particularités physiques, motrices, sensorielles et cognitives des joueurs et les situations de handicap. Il détermine et hiérarchise les axes de travail Il construit une planification par cycle Il définit des critères d'évaluation individuels et collectifs

	C 2.2.2 – CONSTRUIRE une séance d’entraînement de handball, adaptée à l’ensemble des joueurs (y compris en situation de handicap) pour répondre aux objectifs en déclinant les axes prioritaires	<p>✓ Une analyse de match Ce dossier sera support de l’entretien qui permettra de vérifier l’acquisition des compétences.</p> <p>Ce dossier sera support de l’entretien qui permettra de vérifier l’acquisition des compétences.</p>	<p>Il définit une/des problématique(s) (techniques, tactiques, individuelles et/ou collectives).</p> <p>Il détermine les objectifs et décrit les comportements attendus</p> <p>Il choisit les situations appropriées dans un panel de situations différentes (jeu – situation pb- analytique- ouverte – fermée- de renforcement).</p> <p>Il prévoit les régulations nécessaires à l’obtention des comportements attendus (complexification et/ou simplification des situations, méthodes d’animation variées)</p>
<p><b>A.2.3 – OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE DE L’EQUIPE ET DES JOUEURS DANS LE CADRE D’UNE PRATIQUE COMPETITIVE DE HANDBALL</b></p>	C 2.3.1 – UTILISER la dialectique du jeu et les rapports de force pour développer des comportements en respectant les principes fondamentaux de l’activité handball	<p>L’entretien se déroule de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une soutenance du dossier au moyen d’un support de son choix d’une durée de 20mn maximum. Le candidat devra s’appuyer sur des séquences vidéo permettant de justifier les propos du dossier</li> </ul>	<p>Il connaît les principes dialectiques et fondamentaux de l’activité handball, du jeu et du joueur.</p> <p>Il analyse les rapports de force à l’entraînement</p> <p>Il régule les rapports de force à l’entraînement</p>
	C 2.3.2 –DIRIGER des séances d’entraînement de handball, dans le respect de la sécurité des pratiquants en vue d’optimiser les performances en mettant en place des situations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un entretien avec le jury d’une durée de 30 maximum.</li> </ul> <p><b><u>Modalité 2B/</u></b></p> <p><i>Prérequis de l’épreuve :</i></p>	<p>Il met en place des séquences à effectifs réduits en sécurité, avec des objectifs ciblés</p> <p>Il met en place des séquences collectives en sécurité, avec des objectifs ciblés</p> <p>Il anime les situations et la séance en provoquant l’adhésion des joueurs</p> <p>Il respecte le cadre sécuritaire règlementaire et prend en compte les particularités individuelles de chaque joueur (en particulierité pour les joueurs en situation de handicap)</p> <p>Il évalue les prestations des joueurs et apporte les remédiations nécessaires</p>
	C 2.3.3–S’APPUYER SUR une analyse d’un match de handball pour fixer les objectifs d’entraînement en utilisant des séquences vidéo	<p>Le candidat devra transmettre aux 2 évaluateurs, le jour de l’épreuve, le support écrit de sa séance d’entraînement</p> <p><b>Déroulement de l’épreuve (initiale et rattrapage) :</b></p>	<p>Il identifie et organise des séquences vidéo pour déterminer les objectifs de travail</p> <p>Il crée des supports de communication didactiques et dynamiques afin de rendre accessible les contenus et orientations choisies.</p> <p>Il structure et hiérarchise la présentation de son analyse pour communiquer de manière claire et précise</p>
	C 2.3.4 – PREPARER le joueur à l’activité handball pour le développer/renforcer physiquement et/ou prévenir les blessures en gérant la charge d’entraînement.	<p>Le jour de l’épreuve, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Anime une réunion technique avec son équipe d’une durée maximale de 20mn. Cette réunion technique devra permettre, au moyen de séquences vidéo :</li> </ul>	<p>Il prend en compte la spécificité d’un public concerné</p> <p>Il utilise des connaissances fondamentales et basiques du public concerné.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La maturité et les différences fondamentales dans ce domaine entre un public masculin et féminin</li> <li>• La force, la vitesse, la puissance, le travail aérobie adapté au public</li> </ul>

	<p>C 2.3.5 - EVALUER les comportements du joueur de handball lors de situations d'entraînement et agir en régulant ces situations pour l'amener à produire les comportements attendus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ D'effectuer un retour sur un match passé (débriefing)</li> <li>✓ D'identifier la problématique à travailler à l'entraînement (liée à l'analyse du match cité ci-dessus)</li> <li>• Anime une séance avec le groupe permettant de répondre à la problématique identifiée lors de la réunion technique (durée de 1h15 à 1h30 maximum)</li> <li>• Participe à un entretien avec les 2 évaluateurs portant sur la mise en place de la réunion technique et l'entraînement proposé. (Durée de 30 à 40 mn maximum)</li> </ul>	<p>Il prend en compte la prévention des blessures dans les cycles d'entraînement proposés</p> <p>Il respecte les règles de sécurité.</p>
<p><b>A.2.4 –PREPARATION du MANAGERAT D'UNE EQUIPE DE HANDBALL EN SECURITE</b></p>	<p>C 2.4.1 -DECLINER et REGULER la stratégie déterminée autour du match, pour performer en s'adaptant aux comportements de l'adversaire</p>		<p>Il perçoit et analyse de manière pertinente les comportements obtenus et propose des remédiations</p> <p>Il adopte des modes d'intervention variés</p> <p>Il régule les situations pour modifier les réponses des joueurs (utilisation de variables pédagogiques)</p> <p>Il interroge et renvoie des feed-back en cours de situation, aux joueurs</p> <p>Il définit sa stratégie de jeu en lien avec son équipe et l'équipe adverse en évoquant les éléments dialectiques adaptés</p> <p>Il identifie les scénarios possibles et anticipe les régulations possibles et probables</p> <p>Il explicite son action, sur son équipe et/ou le(s) joueur(s) pour équilibrer/inverser un rapport de force, un score, un résultat du match passé et propose des remédiations en vue du prochain</p> <p>Il identifie les repères (émotionnels / techniques/ physiques / tactiques) lui permettant de prendre des décisions.</p>
	<p>C 2.4.2 - INSTAURER une relation joueur-entraîneur à l'entraînement et en dehors favorisant une dynamique de collaboration pour anticiper et gérer les situations conflictuelles éventuelles</p>		<p>Il précise le statut et rôle de chacun au sein du groupe et/ou de l'équipe.</p> <p>Il utilise différents modes d'interventions (directif – associé – partagé...)</p> <p>Il identifie et justifie ses modes d'intervention.</p> <p>Il expose ses méthodes permettant l'implication de chaque joueur au sein de l'ensemble du groupe</p> <p>Il ajuste sa posture en fonction des objectifs poursuivis dans la dynamique de groupe</p> <p>Il mène lors d'une réunion technique, un débriefing collectif d'après match afin de déterminer les objectifs de la séance</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES  <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES  <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION  <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc de compétences 3 (BC3) : Coordonner un projet technique et/ou sportif au regard de l'environnement et des besoins de la structure</b>			
<b>A.3.1 –PRÉPARATION du projet technique et/ou sportif du club</b>	C 3.1.1 – CONTRIBUTUER à la construction du projet associatif afin d'aider à sa structuration en s'impliquant dans la vie du club et en respectant le cadre réglementaire inhérent au métier	<b>1 épreuve comprenant :</b>  <b>☒ 1 dossier "CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE DU PROJET TECHNIQUE" restituer en amont de la soutenance</b>  <b>☒ La « Soutenance du dossier » comprenant une présentation par le candidat de la stratégie de mise en œuvre du projet. Cette présentation sera accompagnée d'un entretien avec le candidat.</b>	<p>Il présente un diagnostic de sa structure au moyen d'outils de recueil (recueil de données, exploitation de données...)</p> <p>Il partage son analyse au cours des temps institutionnels de la structure (CA, AG, BD, commissions...)</p> <p>Il présente et justifie les étapes de validation du projet technique ou sportif en lien avec le projet associatif du club</p> <p>Il respecte le cadre réglementaire de son métier</p> <p>Il identifie les démarches à effectuer auprès des instances publiques. (Demande de subvention, appel à projet, demande d'utilisation d'espace public ...)</p> <p>Il évoque la mise en place d'une veille réglementaire, afin d'optimiser son impact.</p>
	C 3.1.2 -CONSTRUIRE un projet technique et/ou sportif en lien avec le projet associatif afin de répondre aux objectifs de la structure en élaborant un plan d'actions		<p>Il définit les besoins de la structure afin de déterminer les objectifs à atteindre.</p> <p>Il décline les objectifs du projets techniques en objectifs opérationnels (quantifiables et critériés / SMART)</p> <p>Il conçoit un plan d'actions</p> <p>Il mobilise les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet (construit son équipe de pilotage, financiers, matériels, utilise un outil de planification des actions (retroplanning, Gantt))</p> <p>Il élabore un budget prévisionnel en lien avec le plan d'action.</p>

	<p>C 3.1.3 – PROMOUVOIR le projet technique pour assurer le lien entre les élus, les salariés et l'ensemble des structures (instances, collectivités, structures FFHandball...) et partenaires (privés, publics...) en utilisant des modes de communication variés</p>		<p>Il choisit des modes de communication adaptés à l'ensemble des acteurs du projet</p> <p>Il communique avec les usagers en prenant en compte les particularités des publics (y compris les publics en situation de handicap) et le contexte de la structure</p> <p>Il justifie les actions mises en place auprès des partenaires (publics/privés)</p>
	<p>C 3.1.4 – PREVOIR l'évaluation du projet pour réguler, adapter les actions en définissant des critères.</p>		<p>Il détermine les indicateurs de réussite</p> <p>Il anticipe la mise en place d'une méthode d'évaluation du projet</p> <p>Il prévoit une évaluation quantitative et qualitative</p>
<p><b>A 3.2 - Organisation et coordination du projet technique pour permettre aux acteurs d'être efficace et de se situer dans le projet, en proposant des outils (Gantt, fiche action, budget...)</b></p>	<p>C 3.2.1- ANIMER les ressources humaines afférentes au projet technique et/ou sportif pour faire vivre les actions du projet en utilisant des techniques de management</p>		<p>Il propose des points réguliers avec son équipe de pilotage au moyen d'outils variés (outils de partage, réunions, gestion de conflits...)</p> <p>Il décrit la mise en place des feed-back réguliers sur l'état d'avancement du projet</p> <p>Il décrit la mise en place d'une réunion avec les différents acteurs du projet (comment il facilite les échanges, comment il régule le groupe)</p> <p>Il explique sa manière de réguler les échéances du projet en fonction des retours des collaborateurs</p>
	<p>C 3.2.2 – CONSEILLER les acteurs du projet pour répondre aux besoins de leurs missions en accompagnant leur montée en compétence</p>		<p>Il organise des temps de formation (accompagnement, tutorat) adaptés aux besoins des acteurs de la structure</p> <p>Il évoque la mise en place de circonstances (entretien individuel, temps d'échanges, réunion bilan...) permettant d'accompagner les acteurs de la structure</p> <p>Il oriente si besoin, les acteurs vers les dispositifs de formation adaptés</p>
	<p>C 3.2.3 - COMPARER le budget réalisé en lien avec le budget prévisionnel pour évaluer le projet en justifiant et/ou en expliquant les écarts éventuels.</p>		<p>Il propose une analyse des charges et produits.</p> <p>Il présente le budget réalisé en lien avec le plan d'actions</p> <p>Il analyse le budget réel (en comparaison du budget prévisionnel) et explique les écarts</p>
	<p>C 3.2.4 - REALISER un bilan explicite des actions du projet pour en mesurer l'impact et proposer des régulations si nécessaire, en utilisant les critères d'évaluation définis au préalable.</p>		<p>Il utilise les critères et indicateurs d'évaluation déterminés au préalable.</p> <p>Il mesure l'impact des actions au regard des objectifs définis.</p> <p>Il utilise et analyse les résultats (en lien avec les critères d'évaluation et les indicateurs) du projet.</p> <p>Il propose des adaptations/évolutions possibles au regard des résultats obtenus.</p>